



COMPTE RENDU DE LA 240^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

DATE

11 juin 2026

LIEU

Hybride (Visioconférence et Montréal)

PRÉSENCES

Marc Dunn, Gouvernement de la Nation crie
Graeme Morin, Gouvernement de la Nation crie
Tina Petawabano, Gouvernement de la Nation crie
(à distance)
Melissa Saganash, Gouvernement de la Nation crie
Mélanie Chabot, Québec (à distance)
Brigitte Goulet, Québec (à distance)
Jean-Philippe Marcoux, Québec (à distance)
Mélanie Savoie, Québec (à distance)

Joëlle Boucher-Kirouac, Canada (à distance)
Luc Denis, Canada
Benoit Péloquin, Canada
Madeleine Green, Canada

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Louis-Joseph Drapeau, analyste en environnement
Jonathan Boucher, contractuel

INVITÉS

Olivier Kolmel, gestionnaire des éco-investissements et partenariats stratégiques, Gouvernement de la Nation crie
Pernilla Talec, gestionnaire, changements climatiques, Gouvernement de la Nation Crie
Killian Abellon, coordonnateur, monitoring des changements climatiques, Gouvernement de la Nation crie
Kristy Franks, conseillère en environnement, Gouvernement de la Nation crie
Cameron McLean, gestionnaire de l'environnement, Gouvernement de la Nation crie

MOT DE BIENVENUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente souhaite la bienvenue aux membres.

L'ordre du jour (voir [annexe 1](#)) est adopté sous une proposition de Graeme Morin, secondée par Jean-Philippe Marcoux.

Note : La présentation sur la gestion des matières résiduelles sera annulée en cours de journée étant donnée l'impossibilité de M. Joannis-Clement de participer.

Un tour de table de présentation est effectué.

ADMINISTRATION

Compte rendu de la 239^e réunions et suivi des actions

La directrice exécutive mentionne qu'elle a reçu une proposition de modifications mineures d'un membre pour la version anglaise du compte rendu. Ce dernier est adopté sous une proposition de Luc Denis, secondée par Mélanie Savoie.

Par la suite, la directrice exécutive fait le suivi des actions de la 239^e réunion:

- L'analyste va faire le suivi auprès de Mélanie Savoie concernant le groupe de travail régional sur la gestion des matières résiduelles.
- La directrice exécutive a préparé une lettre de remerciement suite à la rencontre avec l'Administrateur provincial.
- Concernant la mise en œuvre du plan stratégique, l'analyste a organisé une rencontre du sous-comité pour discuter des projets et des constats reliés à la transparence et préparé un plan de match pour la réalisation des actions prévues dans l'approche de suivi et surveillance.

- L'analyste finalise le sommaire de l'atelier foresterie ainsi qu'une lettre de remerciements. Les présentations ont été envoyées aux participants. Une proposition pour la suite des choses a été discutée en sous-comité et sera abordée plus tard dans la réunion.
- La directrice exécutive a envoyé aux membres la proposition d'affiche pour l'IAIA 2026, et le document a été transmis à Beesum.

Sous-comités et membership

Avec l'arrivée d'une nouvelle membre pour la partie fédérale, le tableau des sous-comités a été mis à jour.

Prochaines réunions

La directrice exécutive fait le point sur les prochaines réunions.

La 241e réunion aura lieu à Eastman du 16 au 18 septembre 2026. Les chambres d'hôtel sont réservées. Les membres sont avisés d'informer rapidement le secrétariat s'ils ne peuvent participer en personne afin de libérer les chambres non utilisées.

La 242e réunion aura lieu à Québec l'après-midi du 19 novembre 2026 et de l'avant-midi du 20 novembre 2026.

Finances

La directrice exécutive partage aux membres les chiffres de la fin d'année 2026-2027 et fait la présentation du projet de migration vers SharePoint.

La directrice exécutive poursuit avec la mise à jour sur l'entente administrative et le financement pluriannuel :

- Une discussion a eu lieu avec Vanessa Chalifour pour une mise à jour du dossier.
- Le ministère prévoit de transmettre les directives cet automne en vue d'un financement pluriannuel. Une proposition d'entente administrative est attendue en septembre 2026, suivie de discussions au début d'octobre.
- Mme Chalifour attend une rencontre avec le fédéral pour présenter le canevas d'entente.
- Les éléments suivants pourraient se retrouver dans la nouvelle entente : contrôle tout au cours de l'année et non seulement à la fin avec le rapport annuel, modalités du versement, révision de l'entente après un certain nombre d'années.
- Il y a une volonté de s'assurer que des aspects de précédentes ententes qui sont caduques ne se retrouvent pas dans la nouvelle entente.

Évaluations de rendement

Ce point est discuté à huis clos.

FORESTERIE – PROCHAINES ÉTAPES

L'analyste présente la nouvelle proposition d'approche concernant le rôle du CCEBJ dans l'examen des PAFIT, s'articulant autour de quatre axes :

- Continuer de faire un examen des PAFIT;
- Faire une rétroaction régionale à la fin du processus;
- Faire un suivi plus serré pendant la période de mise en œuvre;
- Renforcer la collaboration au cours du processus d'examen.

Il ajoute qu'il faudrait prendre une décision quant à l'approche à privilégier pour les prochains examens, ainsi que les suivis à faire au cours des prochains mois.

Un membre mentionne que la rétroaction sera un élément très intéressant. Il sera important d'avoir une certaine ouverture car les examens précédents se concentraient sur certains éléments seulement. L'objectif est d'améliorer l'exercice.

L'analyste contactera Sabrina Morrisette (MRNF) pour s'informer de la date de dépôt des prochains PAFIT et ainsi établir un calendrier de travail. Il organisera également une autre rencontre du sous-comité pour finaliser l'approche et présenter le tout à la réunion de septembre.

SUIVI MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

Objectif 1.1 Évaluer l'encadrement législatif du régime de protection de l'environnement et du milieu social

L'analyste mentionne qu'il n'y a eu aucun avancement depuis la dernière réunion.

Objectif 1.2 Évaluer la transparence du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social

L'analyste présente l'avancement du dossier. Il y a eu une clarification de l'approche en sous-comité et le partage avec la nouvelle membre fédérale. Une mise à jour sera faite auprès des membres du sous-comité en juillet prochain.

Les prochaines étapes impliquent de revoir le projet LEET de Waswanipi (hors critères), de discuter sur le réajustement de la période de couverture à 2018-2026, de l'intégration de nouveaux documents dans le cadre de l'étude d'impact, ainsi que des modifications au certificat d'autorisation et de l'analyse environnementale. Une consultation avec Sophie Cooper du COMEX sera nécessaire pour clarifier ces éléments.

Objectif 1.3 Évaluer le suivi et la surveillance des projets autorisés

L'analyste partage que les paramètres et critères sont encore en développement et seront présentés ultérieurement au sous-comité. Une rencontre entre les secrétariats du CCEBJ et du CCEK a été organisée pour évaluer une possible collaboration. Un membre rappelle l'importance de prendre en compte les spécificités et les différences propres à chacun des deux territoires.

Objectif 1.4 Émettre des recommandations pour la prise en compte des effets cumulatifs dans le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social – projet transport

La directrice exécutive rappelle que le CCEBJ a été interpellé par Vanessa Chalifour en lien avec les préoccupations du COMEX face aux effets cumulatifs potentiels de l'augmentation des projets miniers sur le transport. Nous avons accepté de travailler sur le dossier et réalisant, dans un premier temps, un état des lieux. Le CCEBJ a embauché Jonathan Boucher pour préparer l'état des lieux à partir des informations qu'on trouve dans les études de faisabilité de la Grande Alliance. Il devrait avoir complété le rapport en anglais d'ici la mi-juillet. Par la suite, je ferai la traduction en français et nous procéderons à l'adoption officielle en septembre prochain.

Une rencontre s'est tenue avec Mme Chalifour quelques semaines avant la réunion afin de lui présenter d'avancement et la table des matières. Elle a été impressionnée par le travail réalisé jusqu'à maintenant et a très hâte de lire le rapport. Elle a demandé s'il serait possible de le présenter à une rencontre du COMEX cet automne, une fois qu'il aura été adopté.

Par la suite, M. Boucher présente la table des matières du rapport. À la suite de la présentation, les membres proposent des ajustements. Ils mentionnent, entre autres, l'importance de l'exercice considérant que le transport est la principale contrainte pour le Territoire, ainsi que la difficulté d'avoir un portrait statique considérant le changement d'affectation des chemins, notamment pour le réseau de chemins forestiers. Dans l'éventualité où il ne serait pas possible de compléter le rapport d'ici la fin prévue du contrat de M. Boucher, un membre propose d'évaluer la possibilité d'extension du contrat. La directrice exécutive mentionne que le budget le permet. Les membres sont en accord, et le comité administratif validera l'extension si nécessaire.

Objectif 2.1 Renforcer les liens du CCEBJ avec le milieu et le Territoire

La directrice exécutive informe les membres que le nouvel Administrateur crie sera invité à la réunion de septembre à Eastmain. De plus, de nombreuses rencontres ont été effectuées lors du congrès de l'IAIA à Québec en mai 2026.

Objectif 2.2 Améliorer la visibilité et les communications du CCEBJ

La directrice exécutive mentionne qu'en prévision du congrès de l'IAIA, le secrétariat a procédé à de premières mises à jour sur le site Internet. Des modifications plus importantes seront apportées au cours de l'été, période durant laquelle le sous-comité des communications sera sollicité pour y collaborer. Le secrétariat prépare un court texte à soumettre pour les actes (« Proceedings ») de la conférence avant la date limite du 30 juin 2026. Le document sera transmis rapidement au sous-comité des communications pour révision.

Par ailleurs, les kits d'ustensiles promotionnels reçus ont commencé à être distribués lors du congrès IAIA, et certains sont offerts aux présentateurs d'aujourd'hui.

PRÉSENTATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE

Eeyou Eco-Fund – Olivier Kolmel

M. Kolmel explique que le Eeyou Eco-Fund est un fonds parapluie destiné aux initiatives environnementales portées par les Cries, structuré autour de trois sources de financement provenant du gouvernement du Québec : le Plan Nature, le Plan Eau et le PEV. Les projets, qui peuvent être communautaires ou régionaux, doivent s'aligner sur les stratégies québécoises et ne sont pas assujettis à la procédure du chapitre 22. M. Kolmel donne des exemples : documentaires sur le caribou, nettoyage de sentiers, campagnes de sensibilisation sur la chasse. Le principal défi actuel réside dans la promotion et la notoriété de ce programme.

Changements climatiques – Pernilla Talec et Killian Abellon

Les travaux s'articulent autour de cinq axes:

- Élaboration d'un plan d'adaptation régional en collaboration avec le comité aviseur sur les changements climatiques, composé du GNC, des onze Premières Nations cries ainsi que d'autres organisations cries. Ce plan comprend notamment une évaluation de la sécurité alimentaire, la création d'une carte interactive des initiatives locales (alimentation traditionnelle, serres, jardins, etc.) et l'analyse des effets des changements climatiques sur les espèces d'importance.
- Renforcement des suivis climatiques par l'amélioration des prévisions météorologiques, l'installation de nouvelles stations météo, un meilleur accès aux données pour les communautés, la mise en place d'un réseau hydrométrique avec l'UQAM et Hydro-Québec, ainsi qu'un projet pilote de suivi des glaces à Mistissini.
- Création d'un pôle de connaissances visant à sensibiliser les employés du GNC et les communautés, notamment par la production de vidéos sur la sécurité sur la glace et le développement d'une application en partenariat avec le CTA et Niskamoon.
- Développement d'une économie crie fondée sur le territoire, en explorant des moyens de générer des revenus grâce aux efforts de conservation et en évaluant le capital naturel d'Eeyou Istchee.
- Mise en œuvre d'un plan d'action climatique axé sur l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre afin de guider les mesures de réduction et les initiatives de développement durable du GNC, avec une attention particulière à la sensibilisation, au transport et à la construction.

L'unité des changements climatiques fait face à un défi majeur de financement. En l'absence d'une entente prévoyant un financement dédié aux enjeux relatifs aux changements climatiques, la planification à long terme est limitée et seul un poste permanent est actuellement assuré.

Pourvoiries abandonnées – Graeme Morin

Le cas du camp de Nouchimi illustre comment les enjeux liés aux camps abandonnés sont importants sur le territoire. Ancien camp de pourvoirie, auparavant d'Hydro-Québec, il comprend une ancienne station d'essence. Il fait l'objet d'un projet de réhabilitation par le MRNF. La solution privilégiée consiste à traiter les terres contaminées ailleurs, car le terrain est actuellement utilisé et ses utilisateurs souhaitent une remise en état rapide.

PRÉSENTATION – MID-CANADA LINE

Kristy Franks et Cameron McLean, du GNC, font un suivi des actions prises dans le cadre du nettoyage de la Mid-Canada line, à la hauteur du 55^e parallèle. Le travail de nettoyage avait été entrepris entre 1988 et 2002, mais 42 sites sont encore à nettoyer sur le territoire de la CBJNQ et de la CNEQ à ce jour.

Le nettoyage de ces sites relève de la responsabilité du MELCCFP et s'organise à travers différentes collaborations. Une entente Canada-Québec encadre la décontamination de 36 des 42 sites répertoriés. En parallèle, un projet pilote réunit le Québec et les trois Nations (Crie, Inuit et Naskapie) pour s'occuper de 7 sites plus modestes, autrefois utilisés pour le stockage de carburant et de matériel à proximité des cours d'eau. Pour l'ensemble de ces interventions, la majeure partie de l'enveloppe budgétaire est allouée au transport aérien du matériel de nettoyage. À l'heure actuelle, l'accent est mis sur la formation des équipes locales, le développement de capacités, la communication avec les communautés et l'achat d'équipements en vue des nettoyages de l'automne 2026.

DOSSIERS

Territoires de conservation nordique (TCN)

Mélanie Chabot du MELCCFP présente une mise à jour de ce dossier initié en 2015. Découlant du Plan Nature et enchâssé dans la loi sur la Société du Plan Nord, ce projet vise une cible de conservation de 50 % du territoire d'ici 2035. Après une mise sur pause après la préconsultation de 2021, la co-construction de l'approche s'est remise en route au sein de divers comités. Le tout s'est matérialisé par un projet pilote réalisé avec l'Administration régionale Kativik et la nation Naskapie, qui a pris fin le 31 mars 2026. La prochaine phase consiste à consolider les acquis pour intégrer ce nouveau concept plus flexible à la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, une transition qui nécessitera toutefois des modifications législatives et une approbation officielle du mécanisme. Les TCN seront des zones tampons entre les noyaux de conservation pour maintenir la connectivité. Les objectifs de conservation visés sont l'inclusion des valeurs socio-culturelles, les biens et services écosystémiques, et les habitats de certaines espèces.

À la suite de la présentation, les membres échangent sur le sujet. À la question d'un membre à savoir si les conclusions seront rendues publiques, Mme Chabot mentionne que les bilans et données internes actuels du projet pilote restent confidentiels pour le moment, mais pourraient être partagés à l'avenir. En réponse à une autre question, elle affirme qu'aucun concept similaire n'existe en territoire nordique, mais que de nombreuses initiatives ont été étudiées ailleurs dans le monde et que le ministère s'inspire d'initiatives comme la Californie et sa cartographie des mesures de conservation. Quant à l'obligation de passer par la procédure du chapitre 22 pour les TNC, ce sera discuté au sein des comités nordiques. Un membre ajoute qu'une réflexion est en cours au sein du MELCCFP face à l'évolution des notions de conservation. Les TCN pourraient éventuellement obtenir le statut d'aire protégée. Ils offrent actuellement plus de flexibilité pour les projets d'intérêt public, moyennant des compensations. Ils permettront d'appliquer des mesures de conservation au niveau macro sur des terres sous claims miniers, ce qui nécessitera des discussions avec l'industrie et un encadrement des activités exemptées d'évaluations environnementales ou du REAFIE.

Retour sur IAIA 2026

La directrice exécutive et l'analyste présentent leurs points principaux sur la conférence de IAIA qui s'est tenue à Québec du 19 au 22 mai 2026.

Approche par enjeux : Cette approche propose de baser l'analyse du projet sur la pertinence et l'humain plutôt que sur des détails excessifs. Elle exige de cibler, de formuler et de prioriser dès le départ les véritables enjeux et préoccupations des promoteurs ou des communautés, tout en déterminant le moment où ils deviennent déterminants. À terme, il s'agira d'évaluer comment intégrer cette méthode évolutive au sein de la procédure du chapitre 22.

Approche holistique : L'évaluation de l'impact sociétal s'articule autour d'une approche holistique et équitable à l'échelle individuelle, familiale ou nationale. La décision de lancer un projet repose sur un changement de paradigme fondamental : il ne s'agit plus de valider ses simples bénéfices, mais de garantir que la communauté se portera mieux grâce à sa réalisation. Cette vision s'inscrit dans l'approche globale « One Health », qui interconnecte la santé des écosystèmes, des humains et des animaux en un tout indissociable.

Effets cumulatifs : Le modèle du BC Energy Regulator centralise la gestion du cycle de vie des projets énergétiques au sein d'une agence unique et simplifiée, incluant l'évaluation des effets cumulatifs (EC). À l'inverse, l'approche décentralisée de l'Australie délègue la responsabilité de l'évaluation des EC aux promoteurs, une pratique beaucoup moins établie ici. De plus, les enjeux sans responsable unique comme le climat et le décalage des évaluations régionales avec les priorités des communautés locales compliquent la gestion du territoire. Pour y remédier, l'utilisation d'outils de modélisation et une approche intégrative coordonnant les stratégies gouvernementales, la recherche académique et la planification territoriale sont indispensables pour dresser un portrait global de l'occupation du territoire.

Communication : La taille démesurée et la dispersion des données dans les rapports d'évaluation d'impact (ÉI) génèrent de la confusion, de la fatigue et de l'opposition, incitant le public à focaliser sur les risques négatifs. Pour y remédier, il faut faciliter la compréhension pour le public, sans sursimplifier, ce qui nuirait à la transparence et à la confiance. L'utilisation d'outils visuels, de cartes interactives et de rapports adaptés selon les publics (comme des fiches de l'AQEI ou des versions ciblées pour les communautés autochtones, les régulateurs et les chefs) permettrait de concilier clarté et rigueur technique.

Une implication significative des acteurs locaux et des Nations Autochtones tôt dans le processus et au cours du cycle de vie du projet est centrale à la réalisation d'un projet et à sa mise en œuvre : L'intégration en amont (early engagement) s'impose de plus en plus aujourd'hui au Canada et à l'international, mais les investissements sociaux et relationnels qui en découlent ne doivent jamais remplacer les mesures concrètes d'atténuation des impacts environnementaux. Il est essentiel de comprendre que des avis dans le cadre de consultations ne constituent pas une participation à la prise de décisions, d'où l'importance de co-crée des espaces décisionnels basés sur une approche holistique et l'approche du « Double regard » (two-eyed seeing). Cela implique notamment de rendre le consentement libre, préalable et éclairé légalement contraignant, garantissant ainsi un pouvoir de décision réel aux Peuples Autochtones. Les initiatives autochtones d'évaluation environnementale démontrent le succès des processus conçus par et pour les communautés. La Nation Gitxaala en Colombie-Britannique prouve qu'un cadre basé sur ses propres lois accélère les décisions tout en maintenant un engagement continu, et le programme de suivi des odeurs de Fort McKay témoigne du succès d'un projet fondé sur une implication continue de la communauté et sur la mobilisation des capacités locales.

Simplifier n'implique pas nécessairement d'accélérer – conditions pour des processus réformés réussis : La réforme des processus montre que la simplification ne garantit pas à elle seule l'accélération des projets. Les conditions de réussite reposent sur une planification rigoureuse des consultations et sur l'établissement de mécanismes de responsabilité pour bâtir une confiance mutuelle. Cette crédibilité environnementale et sociale des projets renforcera l'unité nationale, comme l'illustre le modèle de la Nation Gitxaala, capable de mener des évaluations autochtones locales efficaces et rapides sans jamais compromettre les impératifs de consultation.

La construction de relations de confiance, la communication et l'engagement avec les populations locales et les Nations Autochtones ne peuvent donc pas être accélérés à tout prix.

De l'importance de la mise en œuvre suivant l'ÉI : Deux panels ont souligné que la réussite d'un projet dépend de sa mise en œuvre réelle plutôt que de ses plans initiaux. Pour opérationnaliser efficacement les études d'impact, il faut imposer un cadre réglementaire contraignant, mais réaliste pour le promoteur, et surtout s'assurer que les systèmes d'évaluation et les outils de mise en œuvre puissent s'adapter aux réalités locales à travers une approche de gestion adaptative.

AJOURNEMENT

La rencontre est ajournée.

***Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive
Adopté le 17 septembre 2026***



240^e réunion du CCEBJ

11 juin 2026, Montréal

Gouvernement de la Nation crie (270 rue Prince), Spring Room ou par Teams

- | | |
|-------|---|
| 9h15 | Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour |
| 9h20 | Administration <ul style="list-style-type: none">- Adoption du compte rendu de la 239^e réunion et suivi des actions- Sous-comités et membership- Prochaines réunions- Finances- Évaluations de rendement |
| 10h00 | Foresterie – prochaines étapes |
| 10h45 | <i>Pause</i> |
| 11h00 | Mise en œuvre du plan stratégique <ul style="list-style-type: none">- 1.1 : Encadrement législatif- 1.2 : Évaluation de la transparence- 1.3 : Suivi et surveillance des projets autorisés- 1.4 : Effets cumulatifs<ul style="list-style-type: none">o Projet transport – Jonathan Boucher- 2.1 : Rencontres avec les partenaires stratégiques- 2.2 : Communications |
| 12h00 | <i>Dîner (sur place)</i> |
| 13h00 | Présentations – mises à jour de dossiers du GNC <ul style="list-style-type: none">- Eeyou Eco Fund – Olivier Kolmel- Changements climatiques – Pernilla Talec et Killian Abellon- Gestion des matières résiduelles – Raphael Joannisse-Clément |
| 14h30 | <i>Pause</i> |
| 14h45 | Présentation – Mid-Canada Line – Kristy Franks |
| 15h30 | Suite de la mise en œuvre du plan stratégique (si nécessaire) |
| 16h00 | Dossiers <ul style="list-style-type: none">- Territoires de conservation nordiques – Mélanie Chabot- Retour sur IAIA2026 |
| 16h30 | Ajournement |